

**Parasha Vayikra**  
**Et il appela וַיִּקְרָא**  
**Lev 1:1 - 5:26**  
**Mardi 16 mars**  
**« Un sang plus fort que celui des taureaux »**

Nous commençons cette fois-ci le livre du Lévitique.

C'est à dire le livre qui va exposer aux hébreux, avec tous les détails possibles et nécessaires, les lois qui vont dorénavant rythmer leur vie quotidienne, ainsi que celle des prêtres.

Tout un rituel bien ordonné, bien défini que D.ieu ordonne à Moïse d'enseigner aux hébreux. Remarquez bien qu'il ne s'agit en aucun cas de règles qui seraient optionnels ou à bien plaire pour ce peuple. Il s'agit au contraire d'instructions qu'il devra suivre et mettre en application en permanence et pour toujours. Tant que ces instructions n'auront pas été transcendées ou remplacées par des instructions plus élevées, elles resteront valables.

Un cadre bien serré va se construire autour du peuple, afin qu'il puisse apprendre à vivre comme ce peuple à part, sanctifié au service du D.ieu créateur.

Cela va très loin dans les détails, et du coup chaque détail devient important.

Nous ne pouvons pas imaginer le Seigneur donnant des instructions à Son peuple avec autant de précisions si ce n'est pas pour lui faire comprendre quelque chose.

Cette compréhension ne lui sera en fait pas forcément donnée tout de suite, mais elle viendra petit à petit, avec le temps, avec l'expérience, avec l'obéissance.

Le but principal de tout cela étant que ce peuple à part, apprenne qui est D.ieu et qu'il n'y en a qu'un. Que ce D.ieu unique doit être aimé, servi et honoré de manière exclusive.

Cette prise de conscience du peuple, va passer par toutes sortes de rituels, très liés à la notion de péché, de couverture de ce péché, de repentance, de purification, et de retour à l'Eternel.

C'est là, en résumé, tout le but de ce rituel.

- Mettre D.ieu au centre de toutes les pensées, de toutes les réflexions.
- Savoir que tout vient de Lui et Lui retourne.
- Qu'Il est Saint et que Sa sainteté doit être respectée avec la plus grande des attentions.

Si l'ordre des instructions concernant les offrandes est important, alors celle qui vient en premier est la plus importante, et il s'agit d'un holocauste.

Dès les premières instructions concernant l'holocauste, c'est à dire dans le texte « une offrande consumée », D.ieu va expliquer que cette holocauste servira pour effectuer l'expiation.

### **Lévitique 1:3-5 NBS**

**“Si son présent est un holocauste pris sur le gros bétail, il présentera un mâle sans défaut; il le présentera à l'entrée de la tente de la Rencontre, pour qu'il soit agréé devant le SEIGNEUR. Il posera la main sur la tête de l'holocauste, et celui-ci sera agréé pour faire l'expiation sur lui. Il immolera le bovin devant le SEIGNEUR; les fils d'Aaron, les prêtres, présenteront le sang et aspergeront de sang le pourtour de l'autel qui est à l'entrée de la tente de la Rencontre.”**

Le mot holocauste, « Hala Korban», עֹלָה קָרְבָּנוֹ signifie littéralement : une offrande qui monte.

Le mot « holà », pour monter, fait aussi parti de l'expression « holà hadash » c'est à dire « les nouveaux qui sont montés ». C'est ainsi que l'on nomme les nouveaux immigrants, ces juifs qui arrivent de la diaspora pour retourner en Israël, selon le principe quasi constitutionnel du droit au retour.

En gros l'idée c'est, qu'ils remontent du monde dans lequel ils se sont dispersés vers la terre d'Israël.

Tout juif reconnu selon cette loi peut demander à profiter de ce principe de retour et obtenir la citoyenneté Israélienne.

Les rabbins, qui sont de manière permanente en charge du ministère de l'intérieur, ont fait évoluer ce principe de manière parfois insidieuse, durcissant de plus en plus la mise en application de la loi. Ce droit découlant du principe fondateur de l'Etat d'Israël, ne peut être remis en question en aucune manière. En revanche, ce qui est remis en question c'est la définition de qui est juif !

Le § 4b de la loi actuelle stipule : « est considéré comme juif, une personne né de mère juive et qui n'a pas adopté une nouvelle religion. »

Bien entendu, reconnaître Yeshoua comme Mashiah est clairement considéré comme un changement de religion, puisque Jésus est le D.ieu des chrétiens.

Un juif qui professe sa foi en Yeshoua, n'est donc plus juif selon cette définition.

L'ironie, c'est qu'il vaut mieux être un juif athée que chrétien pour se placer au bénéfice de cette loi du retour.

Tout ceci amène bien entendu à l'épineuse question de la définition de l'Etat d'Israël actuel. Si celui-ci est le foyer national pour les juifs qui se conforment à la loi juive, alors effectivement seuls ceux qui se soumettent à la loi au sens strict du terme, peuvent prétendre être reçus sur cette terre de manière légitime.

Si en revanche, c'est la nation de toute personne, quelque soit ses convictions ou croyances actuelles, qui peut démontrer qu'elle a 2 grand-parents juifs, alors cet ajout est abusif.

C'est la différence entre le lien du sang, et le lien de la religion.

Pour être cohérent avec eux-mêmes les rabbins ont rajouté que ceux des gentils qui se convertissent au judaïsme, peuvent profiter du droit au retour. Ce qui montre clairement que l'objectif de ces religieux, n'est pas de permettre à des descendants d'Abraham de retourner dans leur pays, mais uniquement à ceux qui respectent scrupuleusement la loi et ses exigences.

Ils agissent ainsi en quelques sorte, par application de ce que D.ieu dit à Moïse, à propos des étrangers qui viendront s'installer avec eux. Ils devront s'assimiler en respectant la loi. En se faisant circoncire et en se soumettant aux principes.

### **Exode 12:48-49 NBS**

**“Si un immigré qui séjourne chez toi veut célébrer la Pâque pour le SEIGNEUR, tout mâle chez lui devra être circoncis; alors il se présentera pour la célébrer et il sera comme l'autochtone; mais aucun incirconcis n'en mangera. Il y aura une même loi pour l'autochtone et pour l'immigré qui séjourne au milieu de vous.”**

Nous savons que lors de la Shoah, les nazis ne faisaient pas de distinction entre religion et origine. Des familles qui s'étaient converties même depuis deux générations ont été déportées à cause de leur ascendance juive, puisqu'il suffisait d'avoir deux grands parents juifs pour être considéré comme juif à part entière.

D'une certaine manière, cette règle aurait dû aussi prévaloir pour permettre à ces mêmes juifs persécutés, mais pour autant ne respectant plus la loi, de pouvoir trouver une terre d'accueil. Si cette restriction n'avait pas de prédominance dans les jeunes années de l'Etat, ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque la condition du sang qui est bien entendu nécessaire, n'est plus suffisante, elle passe même au second plan derrière l'aspect religieux. Sous prétexte d'éviter une dilution de l'identité juive en Israël, le système religieux a durci sa position depuis bien des années. C'est injuste pour beaucoup, mais c'est ainsi.

Israël reste donc un Etat ambigu à la fois laïque dans certains domaines, mais avec une dominante religieuse très forte dans d'autres. Ainsi, le mariage, les naissances et les décès sont intégralement sous le contrôle des tribunaux rabbiniques.

Israël, le pays actuel, est né sur les cendres d'un autre holocauste, celui de plus de 6 millions de personnes, hommes, femmes, enfants, de toute origine et de tout âge. Ce sacrifice reste et restera pour toujours une tâche indélébile sur l'humanité, et pour nous un mystère.

Pour revenir à l'holocauste, celle-ci, nous l'avons vu représente une expiation ou propitiation. (Lev 1-4)

Dans le cas de cet holocauste, c'est à dire de cet « hola », ou sacrifice consumé par le feu, l'entièreté de la bête doit être brûlée. C'est donc une offrande qui revient entièrement à l'Eternel. Rien ne doit en rester, rien ne revenait aux prêtres comme part sur le sacrifice. Ce sacrifice, dans lequel celui qui l'offrait s'était totalement impliqué par son identification avec l'animal, représentait quelque chose de privé entre lui et D.ieu. Elle manifestait le désir de celui qui l'offrait de retrouver la paix suite à une désobéissance.

Tu prendras de ton bétail, petit ou grand, tu l'apporteras au tabernacle, tu poseras ta main sur la tête de l'animal, ce qui qualifiera cette bête choisie parmi toutes les autres, pour lui donner la qualité de substitut pour l'expiation de la faute. Ensuite cet animal sera immolé par celui qui l'a apportée. Les prêtres prendront alors le relai pour achever le rite d'expiation qui passe bien entendu par l'utilisation du sang, sans lequel aucune expiation n'est possible.

Bien sûr le sang a été et sera utilisé de manière récurrente et permanente dans presque tous les rituels que les prêtres ou le peuple vont pratiquer durant des siècles.

Combien d'animaux immolés ? Combien de sang a coulé ? Et pourtant, malgré tout, ce sang n'a pas été suffisant pour la rédemption parfaite du peuple.

A chaque occasion où un péché était commis, ou s'il y avait un doute sur la manière de s'être comporté, il était nécessaire de revenir à l'autel pour faire une nouvelle fois la paix avec D.ieu et avec soi-même. Une nouvelle fois une vie innocente devait payer le prix de la transgression.

En clair, c'est moi qui agis de manière inconsidérée et contraire à la volonté de D.ieu. Or cette faute, qui est toujours mesurée comme un écart par rapport à une valeur absolue, par rapport à une référence inflexible, m'a donc éloigné de cet absolu. Elle est faite, elle est commise, et je ne peux revenir en arrière. La loi, c'est ce concept qui détermine ce qui est juste de ce qui est injuste. Si je fais ce qui est juste, je suis en conformité avec la loi, et si je fais ce qui est injuste, je suis en opposition avec la loi et doit donc réparer l'injustice produite.

La loi, c'est comme cette mesure parfaite qui représente la justice de D.ieu. Cette loi est immuable et ne peut changer, pas plus que D.ieu ne change. Elle n'est pas à géométrie variable comme les lois humaines qui évoluent avec le temps, les circonstances et les politiques.

Ce que D.ieu a déclaré juste ou injuste à l'origine, Il ne revient pas dessus.

Lorsqu'il y a eu transgression de la loi, il y a deux choses qu'il est encore possible de faire :

- La première c'est réparer le tort commis si c'est possible
- La seconde c'est demandé à D.ieu pardon.

Ce pardon est accordé par le sang versé. Pour les hébreux ce sera celui d'un animal.

Il s'agit d'un pardon par expiation ou couverture de la faute. Le sang de l'animal, qui va couler, suite à mon identification avec lui, servira pour couvrir cette faute, cette transgression. Ainsi le sang couvre le péché.

### **Hébreux 9:21-22 NBS**

**“De même, il aspergea de sang la tente et tous les objets du service. D'ailleurs, selon la loi, presque tout est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.”**

Quel est le sens de ce mot expiation ?

Dans l'hébreu, nous retrouvons ici le mot « Caper », de la racine כָּפַר qui signifie couvrir.

C'est toujours le même mot, comme nous l'avons vu la dernière fois, on couvre le péché par du sang.

C'est important de se rappeler que le sacrifice des boucs ou des bœufs, peut « couvrir » le péché.

Cela signifie qu'il n'est plus visible aux yeux de D.ieu.

Remarquons cependant que dans les Ecritures, toute transgression n'est pas simplement couverte par le sacrifice d'un animal. On pourrait dire qu'il y a différents degrés de faute. Sinon, rien ne pousserait les hébreux à aimer respecter la loi, s'il suffisait de transférer cette faute sur un animal. Il n'en coûterait finalement « que » le prix de la bête.

Dans ce chapitre 1 de Lévitique nous voyons aussi que l'offrande peut être faite d'un animal pris sur le gros ou le petit bétail, voir un oiseau. Ce n'est donc pas une question de richesse. Tout un chacun peut apporter pour lui-même le sacrifice qu'il peut acheter ou offrir pour se remettre en règle avec la loi.

Au chap. 4, D.ieu parle d'un type particulier de péché qui peut être « couvert » par un tel sacrifice. Il peut concerner les prêtres, tout le peuple, ou un individu :

#### **Lévitique 4:2-3, 13-14, 27-29, 35 FRDBY**

**“Parle aux fils d'Israël, en disant: Si quelqu'un a péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel dans les choses qui ne doivent pas se faire, et a commis quelque'une de ces choses: si c'est le sacrificateur oint qui a péché selon quelque faute du peuple, alors il présentera à l'Éternel, pour son péché qu'il aura commis, un jeune taureau sans défaut, en sacrifice pour le péché.**

**Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur et que la chose soit restée cachée aux yeux de la congrégation, et qu'ils aient fait, à l'égard de l'un de tous les commandements de l'Éternel, ce qui ne doit pas se faire, et se soient rendus coupables, et que le péché qu'ils ont commis contre le commandement vienne à être connu, alors la congrégation présentera un jeune taureau en sacrifice pour le péché, et on l'amènera devant le tente d'assignation;**

**Et si quelqu'un du peuple du pays a péché par erreur, en faisant, à l'égard de l'un des commandements de l'Éternel, ce qui ne doit pas se faire, et s'est rendu coupable, si on lui a fait connaître son péché qu'il a commis, alors il amènera son offrande, une chèvre, une femelle sans défaut, pour son péché qu'il a commis; et il posera sa main sur la tête du sacrifice pour le péché, et égorgera le sacrifice pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste.**

**Et il ôtera toute la graisse, comme la graisse de l'agneau a été ôtée du sacrifice de prospérités; et le sacrificateur la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices de l'Éternel faits par feu; et le sacrificateur fera propitiation pour lui pour son péché qu'il a commis; et il lui sera pardonné.”**

La condition est donc claire : il faut avoir effectué cet écart, ce péché par erreur.

Le mot péché en hébreux signifie: « rater la cible ».

C'est cette idée dont nous parlions précédemment, le fait de s'écarter de la voie droite.

Pécher c'est donc, ne pas avoir atteint le but demandé par D.ieu.

Et ce but, c'est d'obéir à ses commandements.

On peut aussi imaginer marcher sur une ligne peinte au sol.

Elle représente la loi, les instructions de D.ieu.

Parfois elle monte ou descend, ou prend un virage, mais le but est de persévérer en marchant sans sortir de cette ligne. Le fait de sortir de la ligne, c'est s'écarter du but, c'est risquer de partir dans une mauvaise direction, et finalement se perdre.

La loi est une exigence non pour enfermer le peuple de D.ieu, mais pour l'amener à une vie de sainteté de droiture et de justice.

Éviter que le peuple ne se perde en empruntant des voies qui ne sont pas faites pour lui.

Parfois en marchant, on peut regarder ailleurs, manquer d'attention et trébucher, tomber.

C'est un peu le cas de cette transgression faite « par erreur ».

Dans l'ancien hébreu, ce mot représente un homme qui doit faire une seconde fois le même travail. Quelque chose n'a pas été bien fait, alors je le recommence pour qu'il soit parfait.

Cela fait penser à l'image du potier qui recommence le pot qui est raté la première fois.

### **Jérémie 18:3-4 FRDBY**

**“Et je descendis dans la maison du potier; et voici, il faisait son ouvrage sur son tour. Et le vase qu'il faisait fut gâté comme de l'argile dans la main du potier; et il en fit un autre vase, comme il plut aux yeux du potier de le faire.”**

La transgression n'est pas toujours le fait d'un désir délibéré de faire le mal. Nous savons que la malédiction de la chute est totalement intégrée à notre modèle humain faillible et D.ieu le sait très bien.

Il sait que ce péché qui est venu tout gâté dans le monde, nous le subissons et luttons avec pour ne pas lui donner la possibilité de nous dépasser, de nous terrasser. Dans cette lutte, nous succombons parfois à cette tentation, à cette pression, et nous échouons.

Ce n'est pas que nous désirons pécher, c'est que nous subissons notre imperfection actuelle et n'arrivons pas toujours à la dominer.

C'était vrai pour les hébreux, ça l'est aussi pour nous aujourd'hui.

Cette lutte contre le péché est permanente, et elle doit continuer à l'être.

Prétendre le contraire c'est se mentir à soi-même.

C'est une lutte, non contre la chair et le sang, mais contre les dominations, les autorités dans les lieux célestes. Ce péché est à notre porte, et nous devons rester attentifs, prudents, sur nos gardes. C'est notre responsabilité. Le Seigneur ne fait pas ce travail à notre place !

Yeshoua dans cette prière qu'il va enseigner à ses disciples lorsqu'ils lui demanderont « apprend-nous à prier », va parler de l'épreuve que représente cette résistance à chuter. C'est une des choses qu'il propose à ses disciples de demander à Son Père,

### **Luc 11:4 NBS**

**“pardonne-nous nos péchés, car nous aussi, nous remettons sa dette à quiconque nous doit quelque chose; et ne nous fais pas entrer dans l'épreuve.”**

Cette épreuve, c'est le fait d'être soumis au choix du bien ou du mal.

C'est de cette même épreuve dont Jacques parle dans son épître :

### **Jacques 1:13-15 NBS**

**“Que personne, lorsqu'il est mis à l'épreuve, ne dise: « C'est Dieu qui me met à l'épreuve. » Car Dieu ne peut être mis à l'épreuve par le mal, et lui-même ne met personne à l'épreuve. Mais chacun est mis à l'épreuve par son propre désir, qui l'attire et le séduit. Puis le désir, lorsqu'il a conçu, met au monde le péché; et le péché, parvenu à son terme, fait naître la mort.”**

Clairement, cette mise à l'épreuve de notre conscience vis à vis du choix qui est devant nous de rester sur la ligne ou de nous en écarter, n'est pas le fait de D.ieu mais de celui de notre nature.

Comme le dit Jaques, la conséquence de la transgression, c'est la mort.

C'est ce principe qui nous attire vers la terre et non vers le ciel, qui nous renvoie vers la malédiction de la mort, que le péché originel a entraîné.

Si le vase d'argile n'est pas bon, il faut recommencer.

Si l'on rate la cible, si l'on s'écarte de la droiture, alors il faut revenir sur la bonne route, et ce retour passe tout d'abord par une repentance et une demande de pardon.

Elle passe aussi par un prix qui doit être payé.

Ce retour n'est pas gratuit.

Pour le potier, dans cette image, il s'agit du temps qu'il a perdu.

Au lieu de faire deux vases, il n'en a fait qu'un. Il a dû payer un prix pour son erreur.

Le prix du retour vers la loi, c'est celui du sacrifice d'un animal.

C'est un prix qui reste tout de même élevé.

Pour le sacrificateur, ou pour le peuple c'est un jeune taureau, c'est donc un animal de belle taille et qui a une valeur importante.

Si c'est un individu, c'est aussi une chèvre, qui sera sacrifiée.

Cela signifie un animal qui donne du lait, voir de la laine, c'est donc une perte financière importante sur le long terme.

La connaissance du coût du pardon d'une transgression, est aussi une source de sagesse pour rester dans la fidélité à la loi. Pour rester sur la ligne.

L'auteur de l'épître aux hébreux prend exactement l'expiation rituelle par le sacrifice animal, en guise d'illustration pour l'œuvre de rédemption qu'a accomplie Yeshoua en donnant Sa vie pour nous. Lui aussi a laissé Son sang couler sur la terre des hommes.

A la différence du sang des bœufs et des boucs, son sang pur n'a plus besoin de couler encore et encore.

Il nous assure ainsi un pardon permanent pour nos fautes.

Remarquez cependant une chose importante.

Le sang a couvert le péché, et D.ieu a pardonné.

Mais selon cette symbolique du sang qui couvre, on pourrait dire en quelques sortes que le péché reste sous le sang. Il est caché mais il est encore là.

Tant que je reste sous le sang, le péché ne peut plus être reproché.

C'est pour cela qu'il est indispensable de demander au Seigneur de nous pardonner nos fautes, de les couvrir. Le sang est là, puissant, suffisant, mais il faut en réclamer l'efficacité sur nous pour qu'il agisse. Si nous ne le faisons pas, alors nous laissons une porte d'entrée à l'ennemi dans nos vies pour nous accuser.

Si notre péché est entièrement sous le sang de l'agneau, l'ennemi ne peut nous accuser de quoi que ce soit. Cette situation est nécessaire tant que nous sommes dans ce corps faillible et mortel. Le péché continuera à nous habiter. Ce que nous avons en revanche, c'est que par la foi, nous avons la certitude que le Seigneur est juste et bon pour nous pardonner encore et encore.

### **1 Jean 1:6-10 FRDBY**

**“Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité; mais si nous marchons dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché. Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur et sa parole n'est pas en nous.”**

Jean ici est très clair sur ce que nous avons affirmé précédemment.

Nous sommes soumis au péché, mais Christ nous purifie de tous.

Cela ne signifie pas pour autant que nous marchions dans les ténèbres.

Au contraire, nous marchons dans la lumière car nous portons sur nous la marque du salut.

Cela ne fait cependant pas de nous des êtres parfaits, mais des êtres en marche, conscients de nos limites et sûr de savoir vers qui se tourner pour trouver la grâce si nous chutons.

Nous pourrions aussi nous poser cette question :

Au fond, quelle est la différence entre le principe de couverture du péché par le sang des animaux et celui de Yeshoua ?

Est-ce que c'est uniquement le fait que nous pouvons invoquer le sang de Yeshoua pour qu'il vienne couvrir notre péché encore et encore ?, Qu'il n'est juste plus nécessaire de tuer un animal pour obtenir cette grâce, ou est-ce que c'est plus que cela ?

En fait, c'est infiniment plus que cela !

Ce que les Ecritures nous apprennent, c'est que le Sang de Yeshoua est bien plus fort que le sang des boucs et des taureaux.

### **Hébreux 9:13-14 NBS**

**“En effet, si le sang de boucs et de taureaux, ou la cendre d’une génisse qu’on répand sur ceux qui ont été souillés, consacrent de manière à purifier la chair, combien plus le sang du Christ – qui par l’Esprit éternel s’est offert lui-même à Dieu, sans défaut – purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour que nous rendions un culte au Dieu vivant!”**

Ici il y a opposition entre deux principes. Celui de couvrir le péché en purifiant la chair, et celui de purifier la conscience, des œuvres mortes.

C’est à dire de tout ce qui est inutile dans nos vies charnelles.

Pour nous approcher de Dieu, il faut d’abord être convaincus de notre totale incapacité à produire de bonnes choses. Ce qui caractérise l’homme naturel, c’est une propension à produire des œuvres mortes et non des œuvres de vie.

Des œuvres de la chair, il ne peut rien sortir de bon.

Paul nous le rappelle dans son épître aux Galates :

### **Galates 5:19-21 NBS**

**“Or les œuvres de la chair sont manifestes: inconduite sexuelle, impureté, débauche, idolâtrie, sorcellerie, hostilités, disputes, passions jalouses, fureurs, ambitions personnelles, divisions, dissensions, envie, beuveries, orgies et autres choses semblables. Je vous préviens, comme je l’ai déjà fait: ceux qui pratiquent de telles choses n’hériteront pas le royaume de Dieu.”**

N’essayons pas de trouver en dehors d’une vie totalement régénérée, des capacités pour lutter contre ces œuvres mortes, c’est impossible.

Il est nécessaire de passer par la foi, par la mort et par le sang qui purifie nos âmes.

### **Hébreux 10:5-10 NBS**

**“C’est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit: Tu n’as voulu ni sacrifice, ni offrande, mais tu m’as formé un corps; tu n’as agréé ni holocaustes, ni sacrifices pour le péché. Alors j’ai dit: Je viens – dans le livre-rouleau c’est écrit à mon sujet – pour faire, ô Dieu, ta volonté. Il dit d’abord: Tu n’as voulu et tu n’as agréé ni sacrifices, ni offrandes, ni holocaustes, ni sacrifices pour le péché qui pourtant sont offerts selon la loi. Puis il dit: Je viens pour faire ta volonté. Il supprime donc le premier pour établir le second. C’est en vertu de cette volonté que nous sommes consacrés par l’offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.”**

Cette affirmation que nous trouvons d’abord dans le Ps 40, est particulièrement forte.

Alors que pour les hébreux il est clair que seuls les offrandes et les sacrifices peuvent apporter le pardon des péchés, dans ce texte, le psalmiste révèle le contraire. Toutes ces offrandes tu ne les a pas agréés. Comment est-ce possible ?

C’est pourtant bien ce que Dieu demande à Son peuple d’accomplir, pourquoi une telle dénégation de cette instruction ?

Tout simplement parce que dans ce texte, on parle justement de ce temps nouveau, de cette nouvelle vision des choses, d’une nouvelle révélation, qui va de loin dépasser l’actuelle.

Il fallait que le peuple comprenne que le sang des animaux, ne pouvait faire une œuvre sur le long terme. C’était une phase de transition vers une révélation qui allait démontrer la dimension infinie de l’amour du créateur pour sa plus belle création.

On parle d’une bonne nouvelle, et c’est une bonne nouvelle pour ceux qui vont avoir les oreilles ouvertes pour comprendre.

Dans la suite de l’explication, l’auteur explique que Yeshoua va entièrement faire la volonté de Dieu.

Or accomplir la loi, c’est faire la volonté de Dieu.

Yeshoua accomplit donc la loi parfaitement. Il l’accomplit pour nous.

Grâce à cette obéissance parfaite, qui s’est achevée par le don de Sa vie, Yeshoua a consacré, c’est à dire mis à part, nos vies une fois pour toute.

Il n’est donc plus nécessaire de nous consacrer par un sacrifice que nous offrons nous-mêmes encore et encore, mais le sacrifice parfait de l’agneau sans tâche nous a consacré pour l’éternité.

C’est toute l’expression du désir du Père, de faire grâce.

De pardonner malgré la chute, malgré le dégoût que nous provoquons à cause de notre péché.

## **Hébreux 10:16-18, 22 NBS**

**“Voici l’alliance que j’établirai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur: je mettrai mes lois dans leur cœur et je les inscrirai dans leur intelligence; je ne me souviendrai plus jamais de leurs péchés ni de leurs désordres. Or là où il y a pardon des péchés, il n’y a plus d’offrande pour le péché.**

**Approchons-nous donc d’un cœur sincère, avec une pleine foi, le cœur purifié d’une mauvaise conscience et le corps lavé d’une eau pure.”**

En Lui nous sommes totalement libérés de l’obligation d’accomplir les rituels liés aux sacrifices pour le pardon et la réconciliation. Cette obligation est devenue caduque, pour tous ceux qui croient en Son sacrifice parfait. Pour tous ceux qui viennent à Lui avec un cœur sincère, sans calcul, reconnaissant l’absolue incapacité de pouvoir se sauver soi-même par quelques actions que ce soient.

Dieu fait une nouvelle alliance avec Son peuple, à travers le sang de Yeshoua. Nous avons l’assurance que le péché ne sera pas simplement couvert par du sang, mais totalement lavé, purifié, oublié.

En donnant nos vies à Yeshoua, en reconnaissant la valeur parfaite de Son sacrifice à la croix, non seulement nous sommes libérés de l’obligation de sacrifier encore et encore pour que nos fautes soient pardonnées et couvertes par du sang, mais nous obtenons l’assurance que ces fautes n’existent plus.

C’est une différence absolument primordiale.

Car le sang de Yeshoua est tellement puissant, qu’il a obtenu que nous devenions des créatures totalement nouvelles. Et nous devenons des créatures nouvelles en mourant avec Lui.

Il faut que nous passions aussi par la mort, sans quoi nous restons dans notre état actuel.

C’est en nous identifiant à Sa mort, que nous parvenons à cet état de purification parfaite.

## **Romains 6:6-11 S21**

**“Nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec lui afin que le corps du péché soit réduit à l’impuissance et qu’ainsi nous ne soyons plus esclaves du péché. En effet, celui qui est mort est libéré du péché. Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui, car nous savons que Christ ressuscité ne meurt plus; la mort n’a plus de pouvoir sur lui. Christ est mort, et c’est pour le péché qu’il est mort une fois pour toutes; maintenant qu’il est vivant, c’est pour Dieu qu’il vit. De la même manière, vous aussi, considérez-vous comme morts pour le péché et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ [notre Seigneur].”**

Nous avons donc maintenant cette certitude, que nos transgressions ont été lavées une fois pour toutes par la mort de Yeshoua.

Que son sang n’a pas uniquement couvert nos fautes, mais nous en avons été totalement lavés.

Or nous ne vivons maintenant plus pour nous-mêmes mais nous vivons pour Dieu.

C’est pour cela que nous ne sommes plus attirés par le péché, mais par les choses d’en haut.

L’Esprit de Dieu nous attire vers Dieu. Il nous pousse vers ces choses pures et justes, pour autant que nous en ayons le désir.

Notre cœur ira toujours dans la direction où nous orienterons nos désirs.

C’est cette conscience de notre nouvel état, qui nous permet de ne plus agir comme des enfants de colère, mais comme des enfants de la justice.

Notre cœur, fortement attaché à Dieu par la conscience de notre salut et du prix qu’il a coûté, peut ainsi librement décider de se tourner vers des œuvres de vie.

Encore une fois, nous ne sommes pas devenus des êtres parfaits sur la terre, mais des êtres parfaits dans le ciel.

Cette puissance de salut dans nos cœurs nous pousse à vivre dans la justice de Dieu à notre tour, à l’instar de notre cher Sauveur et Seigneur.

Notre seul désir n’est plus que de faire Sa volonté, sans plus regarder à nous-mêmes, mais nous abandonnant totalement à cette nouvelle vie qui lui est totalement consacrée.